



PME 2013

RAPPORT SUR L'ÉVOLUTION DES PME



SYNTHÈSE DE L'ÉDITION 2013

DEPUIS 2005, À LA DEMANDE DES POUVOIRS PUBLICS, L'OBSERVATOIRE DES PME PUBLIE UN RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVOLUTION DES PME, AUJOURD'HUI ÉLARGI AUX ETI. CONÇU DE FAÇON COLLABORATIVE AVEC DES CONTRIBUTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DE HAUT NIVEAU, CET OUVRAGE DE RÉFÉRENCE RASSEMBLE DE MULTIPLES DONNÉES POUR DÉCRIRE L'ACTIVITÉ DE CES ENTREPRISES. EN LES INSCRIVANT DANS LA DURÉE, IL PERMET D'EN COMPARER, ANNÉE APRÈS ANNÉE, LES ÉVOLUTIONS.

QUATRE TEMPS FORTS STRUCTURENT CETTE ÉDITION

L'édition 2013 se caractérise par quatre temps forts. Le premier, consacré aux principales évolutions, revient sur la démographie des PME et des ETI et leur poids économique. Le second concerne les problématiques financières propres à ces catégories d'entreprise. Nouveauté 2013, un chapitre est ensuite intégralement dédié à la recherche et à l'innovation. Enfin, le « Point de vue » aborde, cette fois-ci, les dynamiques économiques territoriales et présente les nouvelles stratégies régionales en cours d'élaboration.

UNE VERSION NUMÉRIQUE ENRICHIE EN LIGNE

Pour la deuxième année consécutive, l'Observatoire a souhaité donner une dimension supplémentaire à cet ouvrage avec un format numérique, non seulement enrichi de nombreuses analyses et données complémentaires, mais aussi interactif.

LES ÉVOLUTIONS GÉNÉRALES DES PME ET DES ETI EN FRANCE

La légère récession observée fin 2012, qui s'étend début 2013, est ressentie par la plupart des entreprises. Les TPE et les PME, en particulier, s'attendent à une érosion de leur activité, ce qui les conduit à anticiper un recul des effectifs, conséquence d'une situation financière qui se dégrade.

Le ralentissement d'activité est moins marqué chez les PME et les ETI internationalisées, soutenues par des perspectives positives de croissance externe qu'autorise une capacité d'investissement dans l'ensemble préservée.

UN NOMBRE DE CRÉATION D'ENTREPRISES STABLE DU FAIT DES AUTO-ENTREPRENEURS

En raison du grand nombre d'auto-entrepreneurs, la majorité des créations (95 %) n'accueille aucun salarié.



En moyenne
les entreprises
emploient
2,9 salariés,
l'Industrie affichant le
niveau le plus élevé
avec 4 salariés.



La moyenne des entreprises employeuses s'établit à 2,9 salariés, l'Industrie affichant le niveau le plus élevé avec 4 salariés.

Stabilisé à 550 000 en 2012, le nombre de créations d'entreprise ne se maintient qu'en raison de l'attrait toujours vif pour le statut d'auto-entrepreneur (+ 5 %). Les Activités immobilières accusent une baisse sensible des créations (- 11 %), tandis que l'Information et la communication figurent parmi les secteurs les plus dynamiques (+ 7 %).

Progressivement, la part des femmes créatrices d'entreprise individuelle augmente pour s'établir à hauteur de 38 %, soit 4 points de plus qu'il y a dix ans.

92 000 EMPLOIS SALARIÉS SUPPRIMÉS EN 2012

Les TPE et PME représentent près de la moitié des effectifs salariés et les ETI près du quart.

En 2012, les unes et les autres ont accusé un recul de l'emploi et, si l'Industrie préserve ses effectifs, la Construction, où les PME sont fortement représentées, souffre. Globalement, l'emploi se replie de 0,6 %. Ce n'est probablement pas étranger au fait que ces PME et ETI, qui portent l'essentiel des emplois, obtiennent, à 57 %, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit 26 points de pourcentage de plus que la moyenne des entreprises.

LES PME TOUJOURS MAJORITAIREMENT BÉNÉFICIAIRES DES MARCHÉS PUBLICS

Avec près de 100 Md€, les marchés publics constituent en 2011 un attrait pour un segment de PME et d'ETI solides, avec une valeur ajoutée et des effectifs nettement supérieures à la moyenne de leur secteur.

Elles emportent 43 % du montant des marchés de l'État et 63 % de celui des collectivités territoriales. Ces dernières attribuent toutefois près de deux tiers de leurs marchés en nombre aux PME, dont 41 % à des PME locales, qui profitent ainsi de l'effet de proximité.

LES DÉFAILLANCES DEMEURENT ÉLEVÉES

La sinistralité a été revue à la hausse en 2012, sans toutefois revenir au niveau de crise de 2009. Les PME et les ETI demeurent très exposées à la défaillance dans presque toutes les régions, sauf en Bretagne et en Franche-Comté où elle est en recul par rapport à 2011. Le secteur de la Construction est le plus affecté avec 29 % des défaillances.

La suppression du code 040 dans le fichier Fiben de la Banque de France (signalant un dirigeant ayant connu une défaillance d'entreprise depuis trois ans) participe d'une volonté générale de ne pas stigmatiser l'échec ; la remontée du nombre de redressements judiciaires aux dépens des liquidations va dans le même sens.

UNE SITUATION FINANCIÈRE QUI S'ÉRODE

LE TAUX DE MARGE CHUTE ET LES INVESTISSEMENTS FLÉCHISSENT

Toutes les PME sont affectées par la réduction de l'activité qui pèse sur leur rentabilité et réduit sensiblement leur taux d'épargne. Les efforts et gains de productivité ne permettent pas de couvrir l'alourdissement des charges et la valeur ajoutée s'en ressent. Même si l'exportation tire encore certaines PME, elle se stabilise à un peu moins de 10 % de leur chiffre d'affaires, soit 2 fois moins que la moyenne des entreprises.

Conséquence d'une forte prudence quant aux perspectives d'activité, les chefs d'entreprise freinent leurs investissements dans tous les secteurs. Le niveau des dettes s'en trouve stabilisé. Globalement, les disparités intersectorielles se creusent : la Construction, le Transport et le Commerce accusent les plus lourdes baisses d'activité, l'Industrie manufacturière, quant à elle, fléchit à l'exportation.

LES TRÉSORERIES, AU MIEUX, SE STABILISENT

Sous l'effet conjugué de la progression des stocks et de la contraction du crédit interentreprises, les besoins en fonds de roulement augmentent. Les trésoreries se stabilisent, en niveau moyen, mais la large dispersion des données fait ressortir des situations très contrastées. Les PME les moins solvables se fragilisent encore et le nombre de PME dont la capacité nette d'autofinancement est négative croît, après deux années de baisse. Ainsi, alors que l'endettement bancaire tend à se replier, moins semble-t-il, par un défaut d'offre de crédit que par une demande faible, les crédits de trésorerie sont quant à eux en croissance, malgré un taux de refus plus important.

DES LEVÉES DE FONDS QUI PORTENT LA MARQUE DE L'ACTION PUBLIQUE

Les capitaux propres des PME se renforcent modérément, essentiellement par intégration des résultats. L'ouverture de leur capital reste marginale, alors que l'offre est tonique pour des tickets moyens.

Le capital-investissement français, leader européen en nombre d'entreprises, demeure toutefois faible en volume investi : les 6,1 Md€ injectés dans les entreprises en 2012 ne représentent que les deux tiers des investissements de 2011.

La collecte de fonds est elle aussi en recul de 22 %, conséquence du très sensible retrait (- 78 % depuis 2008) des levées de fonds en provenance des banques et compagnies d'assurance. Ce retrait est compensé en partie seulement par les particuliers (environ 25 % du total) et par le secteur public qui joue ici pleinement



63%

du montant des marchés publics des collectivités territoriales ont été passés avec des PME.

son rôle contracyclique : Bpifrance atteint ainsi, sur la dernière décennie, un record historique en 2012 avec 2,2 Md€ levés. La France garde de ce fait une dynamique de levée de fonds supérieure à la moyenne européenne, notamment sur les fonds de moins de 200 M€. Quant à la collecte des fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI), elle se réduit régulièrement depuis 2007, alors que le niveau d'investissement se poursuit à un bon niveau, très supérieur à l'exigence fiscale de 60 % de valeurs mobilières d'entreprises innovantes. Les réinvestissements représentent plus des deux tiers des montants en jeu, illustrant la volonté des FCPI d'accompagner les PME dans la durée.

MUTATION DU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE ET FOISONNEMENT DES INITIATIVES

Alors que les introductions de PME et d'ETI sur Alternext et les compartiments B et C d'Euronext ont chuté de près de 50 %, les sources alternatives de financement, telles que les crédits obligataires, ont connu un développement inédit. Les fonds d'investissement, par exemple Micado, suivis d'autres initiatives issues des banques et des compagnies d'assurance, ont financé 22 « grosses » PME et ETI grâce à des titres obligataires.

Le lancement d'EnterNext, Bourse dédiée aux PME et aux ETI, l'annonce du PEA-PME ou encore la mise en place d'un cadre législatif autour du financement participatif (*crowdfunding*), autant d'initiatives qui attestent que les Pouvoirs publics ont compris la nécessité de proposer aux PME un financement fluide et diversifié tout au long de leur cycle de vie.

COMPARAISON INTERNATIONALE DU FINANCEMENT DES PME

Avec la seconde édition de son tableau de bord de l'accès des PME au financement, désormais élargi à 25 pays, l'OCDE a complété son analyse qui s'attache à la période 2007/2011, très marquée par la dégradation économique.

Malgré l'assouplissement des conditions monétaires, les conditions d'accès au crédit, dont les PME sont fortement tributaires, se sont durcies. Le financement en fonds propres a, lui aussi, été touché, bien que les taux de croissance du capital-risque soient très contrastés (par exemple, + 80 % au Danemark contre - 80 % au Portugal).

Les défaillances d'entreprises ont été enregistrées à la hausse dans la plupart des pays, entraînant le renforcement des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises les plus fragiles, les systèmes de garantie de crédit étant généralement les outils les plus massivement mobilisés.

La reprise amorcée en 2010 a été stoppée par la crise des dettes souveraines de l'été 2011, qui a affecté les taux d'intérêt de sorte que le tableau d'ensemble apparaît très morose et que le resserrement du crédit comme la mise en œuvre des exigences de Bâle III ne devraient guère être favorables aux PME, ni au financement de l'innovation.

C'est précisément pour contrer ce risque que les programmes Horizon 2020 et COSME ont été mis en place par l'Union européenne. Ils rassemblent une série de mesures en faveur de l'accompagnement des PME de croissance ou innovantes, complétant les subventions par de nouveaux instruments de financement à risque, notamment le *Risk-Sharing Instrument (RSI)*. Ce système de garantie, auquel Bpifrance et d'autres établissements financiers ont accès sur ressources de la Banque européenne d'investissement (BEI) permet de fournir des prêts aux PME de moins de 499 salariés. Grâce à cette mesure pilote, de nombreux projets de RDI trouveront plus aisément des financements.

L'INNOVATION COOPÉRATIVE ET L'INTERNATIONAL, SOURCES INCONTOURNABLES DE CROISSANCE

LES PME PORTENT LA PROGRESSION DES DÉPENSES DE R&D...

Les travaux de R&D des PME et des ETI représentent, avec 18 Md€ en 2011, les deux tiers des dépenses internes de R&D des entreprises. Les PME sont déterminantes dans leur progression : elles contribuent à elles seules aux deux tiers de leur croissance sur 2008-2010 (3,2 % sur 4,5 % au total).

Depuis sa réforme de 2008, le crédit d'impôt recherche (CIR) est devenu le premier dispositif de financement public de R&D. Les PME en sont les principales bénéficiaires en nombre (88 %), mais ne comptent que pour 31 % dans les 5,2 Md€ attribués à ce titre en 2011.

Les pôles de compétitivité jouent toujours un rôle attractif vis-à-vis des PME : 8 nouveaux membres sur 10 sont en effet des PME. Elles y trouvent les plateformes favorables au développement de leurs partenariats et de leur internationalisation.

En 2012, les ETI se distinguent par un fort dynamisme en matière de propriété intellectuelle, alors que le nombre de brevets déposés par les PME stagne. Elles sont aussi les plus nombreuses à demander des extensions à l'étranger, posture cohérente avec leur stratégie internationale affirmée.

Selon un flux stabilisé, 550 nouvelles entreprises bénéficient chaque année du statut fiscal de jeune entreprise innovante (JEI), qui permet notamment de réduire le coût des personnels de R&D et innovation, généralement très qualifiés.



Les systèmes de garantie de crédits ont été largement utilisés par les États de l'OCDE pour soutenir leurs PME.



... MAIS SONT DANS LA MOYENNE EUROPÉENNE POUR LEUR CAPACITÉ D'INNOVATION

Si elles restent timides pour leurs investissements matériels, les PME françaises conservent une dynamique d'innovation soutenue, comparable à la moyenne européenne. Elles se démarquent par un attrait pour les innovations organisationnelles et la coopération active avec leurs fournisseurs, plus qu'avec les clients.

Dopées, comme ailleurs en Europe, par un soutien public très présent, les PME françaises introduisent plus de produits nouveaux que leurs homologues européennes, grâce à des activités de R&D conduites d'abord en interne.

Pour autant, le principe d'écosystème de l'innovation, fondé sur les échanges, la coopération entre acteurs et la qualité de l'accompagnement à la fois professionnel et personnalisé, est reconnu comme un facteur déterminant dans les trajectoires de croissance des TPE, PME et ETI.



Les PME exportatrices s'orientent davantage en 2012 vers des zones hors Europe, notamment les marchés américains et asiatiques.

LE NOMBRE DE PME EXPORTATRICES S'ACCROÎT

Les entreprises de moins de 20 salariés contribuent de façon significative à la croissance du nombre de PME exportatrices en 2012, alors même que le nombre d'exportateurs de plus de 250 salariés est stable. Caractérisé par un fort renouvellement (un quart chaque année), le vivier des PME exportatrices

s'oriente en 2012 vers les zones hors Europe, notamment les marchés américains et asiatiques, principalement grâce aux produits pharmaceutiques et aux livraisons aéronautiques.

DES DYNAMIQUES TERRITORIALES EN ÉVOLUTION

La crise a accentué les disparités régionales. Elle a également été l'occasion de confirmer que l'économie réelle, largement déterminée par des facteurs micro-économiques liés à la localisation territoriale, était décisive pour la compétitivité des entreprises. En ce qui concerne les PME, elle est également venue confirmer le clivage Nord-Sud habituellement constaté et son recoupement avec la localisation de l'Industrie.

Dans ce contexte, l'avantage concurrentiel des territoires peut et doit donc être influencé positivement par des politiques publiques proactives.

C'est ainsi que le concept de spécialisation intelligente est progressivement apparu comme pertinent et adapté pour élaborer, avec tous les acteurs concernés, un cadre stratégique régional à haute valeur ajoutée pour une croissance fondée sur l'innovation.

Ce cadre européen sera obligatoire à partir de 2014 pour les États membres et les régions qui prévoient d'investir des fonds structurels dans des actions focalisées sur la recherche, l'innovation et l'adoption des TIC.



RAPPORT PUBLIÉ PAR BPIFRANCE, JANVIER 2014, 272 PAGES.

PRIX : 30€
ISBN : 978-2-11-009611-1
Diffusion : La Documentation française

Pour acheter le Rapport PME 2013
• www.ladocumentationfrancaise.fr

Pour consulter sa version numérique enrichie
• www.bpifrance.fr/rpme2013

observatoire des pme



L'Observatoire des PME remercie l'ensemble des contributeurs de ce Rapport 2013 :

- AFIC
- ALTARES
- BANQUE DE FRANCE
- BPIFRANCE
- COMMISSION EUROPÉENNE (DG EUROSTAT ET REGIO)
- DATAR
- ECONOMIX (CNRS UMR 7235)
- INPI (OPI)
- INSEE
- ISM
- MINISTÈRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR (DOUANES)
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (OEAP)
- MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (DGRI)
- MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF (DGCIS)
- OCDE (CENTRE POUR L'ENTREPRENEURIAT, LES PME ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL)